



Kruth 2007



BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATIONS - ÉTÉ 2007



Sommaire

Le mot du Maire.....	1
Le budget primitif 2007.....	2 et 3
Avec vos élus.....	4 à 8
Brèves	6, 9, 13, 16, 17, 20
Au fil des photos	10 et 11
A l'ombre du Schlossberg.....	12 et 13
Le Conseil Municipal en bref.....	14 à 16
Le Souvenir Français.....	18
Le plan du village.....	19
Calendrier des collectes d'ordures.....	3 ^e de couverture
Les dates à retenir.....	3 ^e de couverture

Kruth 2007

Ce bulletin a été édité par la Commission Culturelle du Conseil Municipal et diffusé gratuitement à toute la population.

Il en a été tiré 550 exemplaires. BC Eté 2007. 24 pages.

Responsable de la publication : Claude Walgenwitz, Maire.

Crédit photos : M. Fischer - La Commune

Dépôt légal 3^e trimestre 2007 - Imprimerie Sailley - 88160 Le Thillot





Le mot du Maire

Récemment, les élus ont adopté le Plan de Gestion de l'Espace rural et périurbain (GERPLAN) de notre Commune. Je voudrais mettre à profit cette décision pour évoquer cet élément important pour toute notre communauté de vie qu'est le paysage.

En effet, il nous incombe de bien dessiner notre paysage afin que les différents intérêts que sont l'agriculture et l'entretien des espaces, la gestion du foncier, la mise en valeur du patrimoine bâti, la maîtrise de la forêt n'aboutissent non pas à des conflits, mais à un ensemble harmonieux que nous serons fiers de transmettre à nos enfants.

Promouvoir le développement durable de notre territoire reste un enjeu majeur !

Mais cette réflexion s'inscrit dans un contexte bien plus large et dans une politique globale initiée depuis vingt années avec la création de la Réserve naturelle du Massif du Grand Ventron, l'adhésion au Parc naturel régional des Ballons des Vosges, mais aussi la mise en place du nouveau plan d'aménagement forestier ou encore Natura 2000. Loin d'être des carcans, ce sont des outils qui permettent de rendre logiques nos actions afin de préserver nos richesses naturelles.

Nos souhaits sont de :

- renforcer l'identité du village et de ses rues anciennes ou nouvelles, en trouvant un équilibre entre bâti ancien et nouveau, et en créant des zones urbaines adaptées au relief,
- maintenir les coupures vertes, les prés de fauche, les grands pâturages qui caractérisent le village, les vallons et les annexes,
- valoriser la forêt, les arbres remarquables, les murets en pierres sèches et autres éléments patrimoniaux qui sont nombreux.

Que Kruth garde une structure cohérente et un caractère de village de montagne est notre ambition. Mais pour cela, il est indispensable que nous tous, dans nos projets personnels, intégrions cette dimension pour ne pas œuvrer à contre-courant. Cela nécessitera peut-être des efforts, des modifications de comportements mais le résultat escompté sera à la hauteur de nos espérances.

*Claude Walgenwitz,
Maire de Kruth*

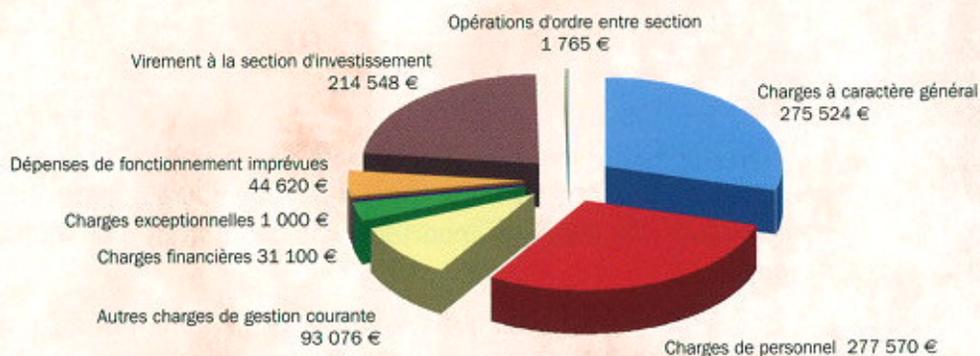
Kruth 2007



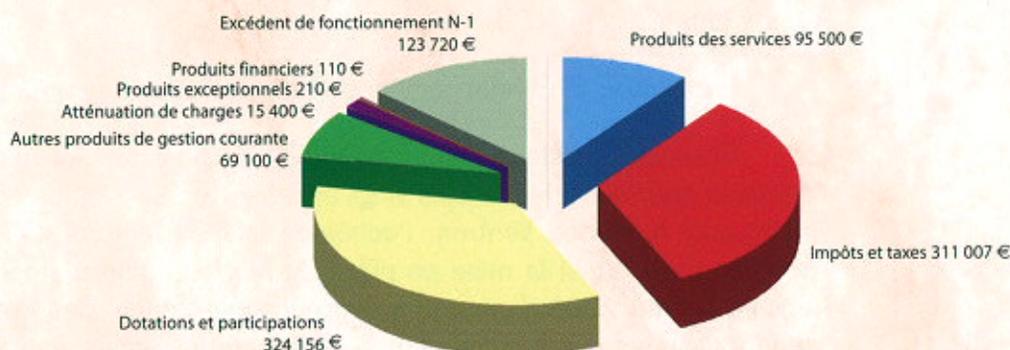


Le budget primitif 2007 (principal)

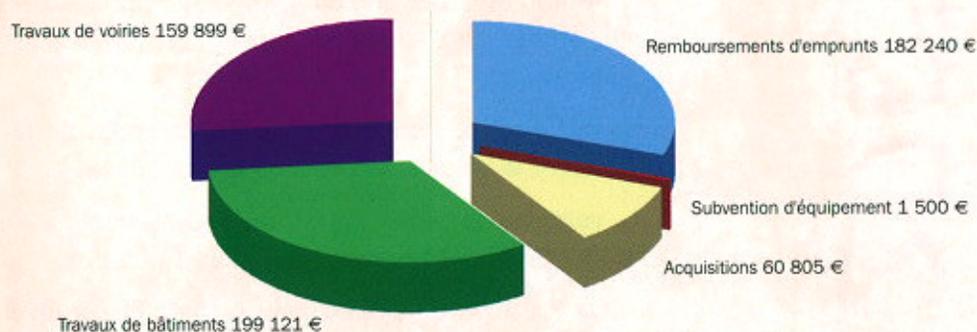
SECTION DE FONCTIONNEMENT • DÉPENSES • TOTAL = 939 203 €



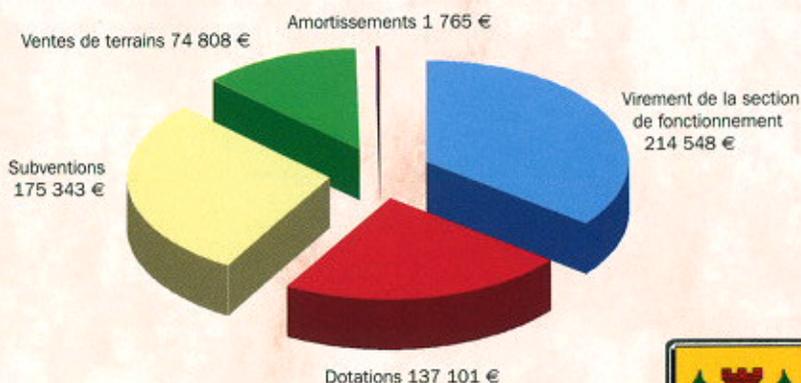
SECTION DE FONCTIONNEMENT • RECETTES • TOTAL = 939 203 €



SECTION D'INVESTISSEMENT • DÉPENSES • TOTAL = 603 565 €



SECTION D'INVESTISSEMENT • RECETTES • TOTAL = 603 565 €



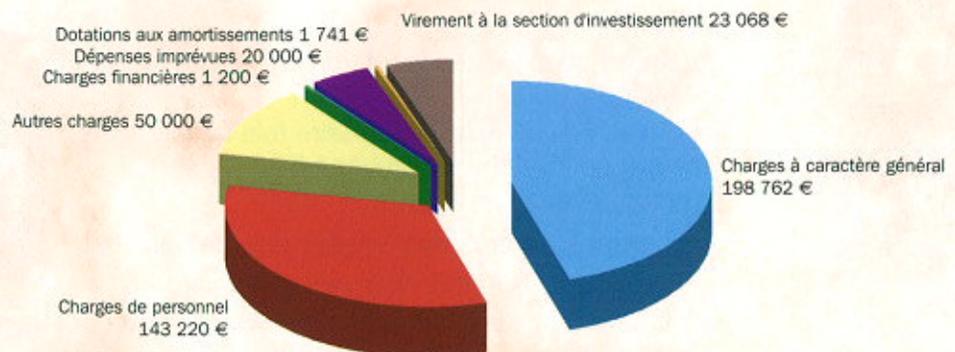
Knutz 2007



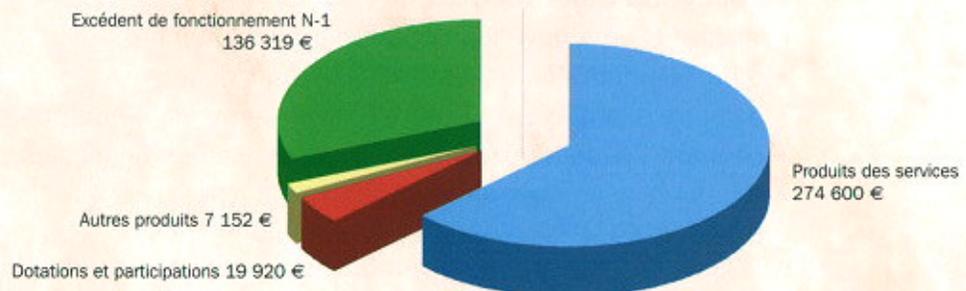


Le budget primitif 2007 (forêt)

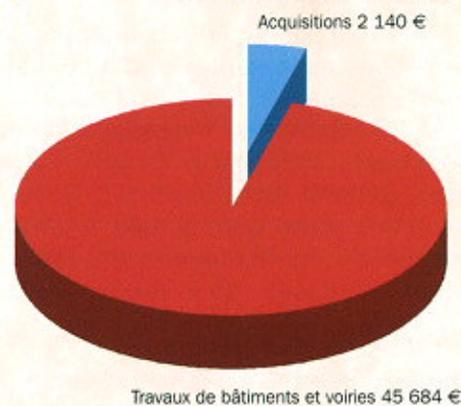
SECTION DE FONCTIONNEMENT • DÉPENSES • TOTAL = 437 991 €



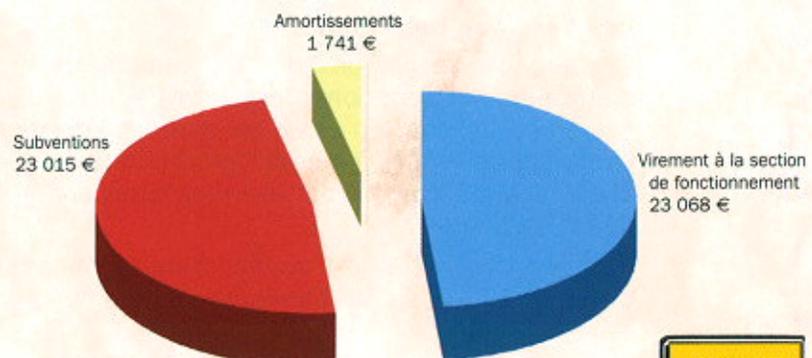
SECTION DE FONCTIONNEMENT • RECETTES • TOTAL = 437 991 €



SECTION D'INVESTISSEMENT • DÉPENSES • TOTAL = 47 824 €



SECTION D'INVESTISSEMENT • RECETTES • TOTAL = 47 824 €



Kruth 2007





Avec vos élus

COMMISSION TRAVAUX

La Mairie

Opération coup de jeune et remise en beauté de la Mairie !

Ce n'était pas du luxe, la dernière fois qu'elle a été repeinte ce fut dans les années 60 !

Détail du « lifting » :

- les pierres en grès des Vosges ont été sablées,
- le crépi a été refait à neuf par un enduit filé,
- 5 fenêtres ont été remplacées et équipées de doubles-vitrages,
- l'ensemble des gouttières et des descentes a été rénové.

Le chantier est effectué pendant les vacances scolaires.



La Chapelle Saint Nicolas

Les travaux de rénovation débuteront en septembre.

- remplacement des tuiles et nouvelle zinguerie,
- peinture extérieure réalisée à titre gracieux par l'entreprise Aveline,
- peinture intérieure exécutée par une équipe de bénévoles,
- différents aménagements paysagers : la place devant la Chapelle sera agrandie pour améliorer la célébration de messes en plein air,
- éclaircissement des espaces boisés, réorganisation des places de stationnement, réaménagement des espaces verts,
- mise en place de tables avec bancs.

La route d'accès au Frenz

Elle a été macadamisée sur une longueur de 950 m, entre l'intersection de la départementale menant au col d'Oderen et les premières maisons du hameau. L'entreprise Fritz-Golly a coulé 810 tonnes de macadam. Les travaux, financés par la Commune, s'élèvent à 72 000 euros. La subvention du Conseil Général représente 57 % de la somme puisqu'il s'agit d'une route communale à caractère touristique. Le prolongement de ce chantier est prévu pour 2008, avec la réfection de la suite de la route jusqu'au grand parking.



Le chemin du Runsche

Suite aux dégradations causées par les intempéries successives, la mise en place de tuyaux pour permettre l'écoulement des eaux pluviales s'est avérée nécessaire. Une couche d'enrobés revêtira le chemin entre la rue du Treh et la propriété de M. Justin RIETH.

Les services techniques

Les services techniques de la Commune de Kruth sont composés de deux agents d'entretien. Ils sont polyvalents et effectuent divers travaux de nature très différente selon les saisons. En hiver, ce sont le déneigement et les décorations de Noël. Au printemps et en été, ce sont l'entretien des espaces verts, le fauchage des talus et divers travaux, comme par exemple cette année la remise en état de la gare routière de La Walgabruck.

Pour leur permettre de travailler dans de bonnes conditions, l'ancienne camionnette, vieille de 17 ans, a été remplacée. Après comparaison des performances techniques

Kruth 2007





Avec vos élus

de différents modèles, c'est un véhicule de marque Isuzu qui a été retenu, car il correspondait le mieux à nos besoins.

Suite au départ en retraite, en février de Daniel MAEDER, la Commune a recruté Eric SCHERLEN. Mais après 5 mois de présence, il a décidé de retourner chez son ancien employeur. Actuellement Christian DENNECKER est seul. Heureusement que Jean-Pierre FICHTER et Rémy WEIGEL, recrutés dans le cadre des Contrats d'Accompagnement à l'Emploi (CAE) sont présents 28 heures par semaine pour renforcer l'équipe. Le dernier chantier réalisé par Rémy et Jean-Pierre est l'aménagement, à l'étage de la Mairie, d'un local pour archives, la rénovation d'un couloir avec mise en place d'un évier et de mobilier de rangement bien utiles à Eliane et Valérie qui, elles, s'occupent du nettoyage des locaux. D'autres chantiers de rénovation leur seront encore confiés cet été.



COMMISSION ENVIRONNEMENT

Un nouveau columbarium

Le columbarium en place au cimetière depuis 2001 arrivant à pleine occupation, un nouvel espace funéraire était nécessaire. Après consultation de plusieurs entreprises un monument d'une contenance de 16 cases a été érigé à proximité.



Le cimetière

La gestion du cimetière, réglementée, est sous la responsabilité de Monsieur le Maire. Nous rappelons que tous travaux sur les tombes, changement ou modification des inscriptions sur les stèles doivent être signalés au secrétariat de Mairie avant d'être entrepris.

La municipalité veille à la propreté du cimetière, aidez-nous à bien le gérer.

Le pont du Rittleh

Ce pont voûté, construit à la fin du XIX^e siècle, enjambe le ruisseau du Rittleh sur le chemin forestier qui mène à Claire-Vie et à La Neumatt. Depuis cette époque des milliers de m³ de bois et autres véhicules sont passés sur son dos et, malgré la solidité de l'ouvrage, une remise en état s'est avérée nécessaire. Ce travail consistait à refaire les jointures entre les pierres, à poser des drains dans le dessous du tablier pour faire face à d'éventuelles formations de poches d'eau internes et à remettre en état les longrines sur le dessus du pont, longrines sur lesquelles ont été posés des garde-corps. C'est ainsi que ce pont a retrouvé solidité et esthétique.



Bilan Forêt - Exercice 2003 à 2006

Comme nous le signalions dans le bulletin de janvier 2007 les résultats financiers de l'exploitation forestière sont en amélioration. Les bilans annuels des récoltes de

Kruth 2007





Avec vos élus

bois dressés par l'ONF donnent pour les 4 dernières années les résultats suivants.

Récolte des bois

Années	Cubage
2003	3.478 m ³
2004	6.132 m ³
2005	6.261 m ³
2006	6.812 m ³

Bilan financier

Années	Recettes*	Dépenses	Solde final
2003	210 322 €	186 636 €	23 686 €
2004	242 794 €	176 183 €	66 611 €
2005	250 940 €	228 555 €	21 935 €
2006	394 358 €	236 957 €	157 401 €

* dans les recettes sont comprises les locations de la chasse.

MERCI À MARIE-HÉLÈNE ET À DANIEL

Récemment Marie-Hélène MATTER et Daniel MAEDER ont fait valoir leur droit à la retraite. Tous deux étaient employés de la Commune de Kruth depuis de longues années.

Marie-Hélène MATTER a œuvré comme agent d'entretien des écoles et bâtiments communaux depuis le 1^{er} juin 1993. Disponible, efficace et discrète, elle a su faire face aux nouvelles tâches apparues au fil des ans dans ses fonctions : fleurissement du village, réalisations de décors de Noël spécifiques...

Ayant atteint l'âge de 60 ans, elle pourra désormais se consacrer davantage à ses proches. La partante sera remplacée par une autre Kruthoise, Valérie COTTINEAU.

Daniel MAEDER est entré dans les services communaux le 1^{er} décembre 1982 comme ouvrier professionnel. Il quitte les services techniques avec la qualification d'agent de maîtrise qualifié de niveau 4. Il a assuré avec sérieux et compétence les tâches de plus en plus nombreuses et diversifiées demandées aux ouvriers communaux. Le déneigement hivernal en est un exemple parlant : les journées commençant dès 4 heures pour terminer quand la nuit est tombée depuis bien longtemps ne sont pas exceptionnelles. Daniel est titulaire de la Médaille communale, départementale et régionale en argent. Quant à l'emploi de son temps de retraite, il s'annonce bien rempli.

A compter du 1^{er} septembre, c'est Marc GROSZ d'Oderen, actuellement employé par le Conseil Général, qui viendra, par voie de mutation, œuvrer dans la Commune.



Valérie COTTINEAU

PROTÉGER VOTRE ENFANT, C'EST SÉCURISER VOTRE PISCINE !

Les décès de jeunes enfants par noyade accidentelle en piscine sont encore trop nombreux. Afin de réduire ce nombre de noyades, une nouvelle loi a été votée. Nouvelle loi qui vous oblige, si vous avez une piscine, enterrée ou semi-enterrée, située en plein air, à vous équiper d'un dispositif de sécurité aux normes.

Le matériel normalisé pour équiper votre piscine est :

- une barrière (norme NF P90-306) souple ou rigide d'une hauteur d'au moins 1,10 m entre deux points d'appui, munie d'un portillon de préférence à fermeture automatique,
- ou - une alarme sonore de piscine (norme NF P90-307) placée à la surface de l'eau autour du bassin,
- ou - une couverture (norme NF P90-308) souple ou rigide fermant le bassin : volet roulant automatique, couverture à barres, couverture tendue à l'extérieur des margelles, fond de piscine remontant,
- ou - un abri de piscine (norme NF P90-309) entièrement et convenablement fermé.

Kruth 2007





Avec vos élus

COMMISSION SCOLAIRE

Bonne retraite

L'année scolaire s'est terminée le 4 juillet, sous un temps mitigé et une température peu estivale. Le traditionnel «salon de thé» s'est tenu le vendredi 22 juin et l'exposition-vente de l'école maternelle a eu son habituel et bien mérité succès.

Mais une ambiance particulière flottait dans l'air, quelque chose se tramait dans les coulisses !

Dans le plus grand secret, se préparait une fête, à l'occasion du départ à la retraite de Béatrice ARNOLD et Benoît GISSY. Ainsi, le samedi 30 juin à 10 h, les portes de la salle Saint-Wendelin s'ouvraient pour accueillir les enfants, leurs parents, les élus, les collègues de l'équipe pédagogique des écoles de Kruth et les deux invités d'honneur.

Des surprises en tous genres et fortes en émotion les attendaient. Les chants et danses présentés par les enfants reflétaient la ferveur et l'enthousiasme que pouvaient susciter les deux futurs retraités. Le jeu des prénoms fut un grand moment : il leur fallait reconnaître les premiers élèves de leur première classe respective. Il y eut aussi des poèmes émouvants, des Fables de La Fontaine personnalisées, lus et interprétés par les instituteurs, d'autres chants encore comme «Adieu Monsieur le professeur» repris à l'unisson par toute l'assemblée profondément émue...

Dans son allocution, le Maire a souligné la rigueur et l'homme de conviction chez Benoît GISSY qui a endossé la charge de Directeur de l'école élémentaire de Kruth pendant 31 années, la générosité et le sens de la perfection chez Béatrice ARNOLD qui avait la charge de Directrice de l'école maternelle pendant 27 années.

En remerciement pour toutes ces années de dévouement, les élus de la Commune, les parents d'élèves et l'équipe pédagogique des écoles de Kruth se sont associés pour remettre des cadeaux et souhaiter une «bonne retraite à Béatrice et Benoît».

Enseignants nouveaux

La direction de l'école maternelle sera assurée à la rentrée prochaine par Sophie MASSON. Le poste vacant est attribué à Nathalie LUKAT à qui nous souhaitons la bienvenue. Nous saluons également la venue d'Aurore WALTER qui prendra, à mi-temps avec Florence GUITON une classe élémentaire. Nous regrettons le départ de Céline BEHRA, sa compétence et son extrême gentillesse sont les meilleurs garants de sa réussite dans son affectation future. La direction de l'école élémentaire sera confiée à Annick STUDER qui assurait cette fonction à Oderen ; nous accueillons son retour à Kruth avec grand plaisir.

Nombre d'élèves

Les effectifs de la rentrée 2007/2008 restent satisfaisants :

École maternelle : 8 tout-petits, 10 petits, 15 moyens et 8 grands, soit un total de 41 élèves répartis dans deux classes.

École élémentaire : 12 CP, 12 CE1, 14 CE2, 15 CM1, 9 CM2, soit un total de 62 élèves répartis dans trois classes.

Semaine des 4 jours

La rentrée des classes aura lieu le mardi 28 août 2007, car, nouveauté pour les trois années à venir, sur demande des parents et des enseignants et avec l'accord de la Commune, les écoles de Kruth fonctionneront selon la semaine des 4 jours. Il n'y aura donc plus classe le samedi matin. Par contre l'année scolaire sera légèrement rallongée et certaines petites vacances seront réduites.

Kruth 2007





Avec vos élus

Accueil périscolaire

Autre nouveauté qui répond aux attentes et aux besoins des parents, à compter de septembre sera ouvert à Kruth, dans la salle Saint-Wendelin un accueil périscolaire. Il sera géré par l'Association Familiale du canton de Saint-Amarin et se déroulera tous les jours de classe.

Entre 11 h 30 et 13 h 30, les élèves pourront déjeuner et des activités leur seront proposées. Le soir, entre 16 h et 19 h ce sera une garderie, avec aide aux devoirs.

Ce nouveau service aux habitants qui répond à une demande forte sera financé par les parents utilisateurs, la Commune et la Caisse d'Allocations Familiales.

COMMISSION ANIMATION

Reflets de vies

La préparation de l'ouvrage « Reflets de vies » a été, pour les membres de la Commission Animation, un travail rigoureux et minutieux. Ils ont passé de nombreuses et longues soirées à trier, à sélectionner et à numéroter des photos d'archives ou de famille, des documents divers, des cartes postales. En fonction de cette moisson de souvenirs, les thèmes des différents événements marquants de la Commune, des habitants, des écoles, des métiers, des commerces, de la vie paroissiale et associative ont été retenus. Tous ces sujets ont été développés en s'appuyant sur des récits, des livres, des coupures de journaux, des brochures. Les illustrations ont été commentées et argumentées avec l'aide de nombreuses personnes. Des témoignages et anecdotes recueillis apportent « le petit plus » à l'ouvrage.

A présent tous ces dossiers soigneusement répertoriés et légendés ont été remis à l'éditeur « Carré Blanc » qui dans un premier temps vérifie et numérise les documents remis, puis réalise une première mise en page qui sera soumise à la Commission au courant du mois d'août.

Voilà en quelques lignes le début de la naissance de cet ouvrage unique et original qui, sauf incident de parcours, paraîtra fin de l'année 2007. Un livre à s'offrir et à offrir.

Il est encore possible de commander le livre au prix de la souscription qui est de 30 euros au secrétariat de la Mairie.

Fête Tricolore

Après plusieurs semaines de temps automnal, est enfin arrivé ce vendredi 13 juillet avec un soleil franc, radieux et des températures dignes d'un mois de juillet. Une soirée d'été comme on les aime pour faire la fête et se retrouver en famille avec les enfants, ou entre copains.

Une fois de plus, le Comité d'Animation a tout mis en œuvre pour offrir une belle fête tricolore. Une soixantaine d'enfants portant à bout de bras les lampions multicolores ont suivi l'Harmonie de Musique à travers quelques rues du village. Puis place à la danse et au traditionnel feu d'artifice offert par la Commune. Chaque année ce moment est très attendu par les spectateurs et les connaisseurs qui apprécient à juste titre la qualité de ce spectacle pyrotechnique sur fond musical. Un grand bravo à Roger et Guy les deux artificiers pour le choix des produits et la synchronisation des tirs. Merci à tous les maillons de la fête qui se mobilisent pour la préparation et le bon déroulement de ce moment de détente.



Kruth 2007





Brevés

« EN DONNANT DU SANG, VOUS DONNEZ LA VIE »

Jeudi le 26 avril 2007, a eu lieu dans notre Commune la collecte de sang organisée par l'Etablissement Français du Sang. Force a été de constater que le nombre de dons est en forte régression, 20 dons seulement ont été enregistrés.

L'une des raisons principales qui explique la faible participation est que l'organisation d'une collecte un jeudi en fin d'après-midi n'est pas la bonne formule. Il faut savoir que c'est l'EFS qui propose la date à la Commune. D'autre part, la communication en faveur du don mérite d'être plus forte.



Le souhait de la Commune est de maintenir la collecte dans le village. Il s'agira à l'avenir, en partenariat avec l'EFS, de sensibiliser davantage la population et surtout la jeune génération à l'importance du don de sang volontaire.

Nous savons tous que la transfusion sanguine est indispensable et vitale dans le traitement de nombreuses pathologies : pour la leucémie, l'hémophilie, les grandes brûlures, le traitement des maladies infectieuses, pour les hémorragies importantes. Il n'existe pas de produits capables de se substituer complètement au sang humain.

Le don du sang est donc irremplaçable et indispensable pour sauver une vie.

AIDE FINANCIÈRE AU RAVALEMENT DES FAÇADES

Depuis 1997 la Communauté de Communes aide aux rénovations des façades d'un immeuble de plus de vingt ans.

Trois collectivités s'associent pour aider les propriétaires :

- Le Conseil Général : 1,90 €/m².
- La Communauté de Communes de la Vallée de Saint-Amarin : 2,29 €/m².
- La Commune siège de l'immeuble : 2,29 €/m².

Soit un total de 6,48 €/m².

L'aide est plafonnée à 100 m².

Si les travaux sont réalisés par le demandeur, l'aide est réduite à 70 %.

Les travaux concernés sont les suivants :

- Crépissage et/ou peinture.
- Rénovation de bardages bois lasurés.

Pour de plus amples détails veuillez-vous adresser au Secrétariat de Mairie, tél. 03 89 82 28 21.

DES MILITAIRES PARMI NOUS

Dans le cadre de leur préparation pour un départ au Kosovo en octobre 2007, des soldats du 1^{er} Régiment d'Artillerie de Belfort seront à Kruth les 28, 29 et 30 août prochains. Par équipe de trois, ils auront pour mission de recueillir, par le biais de la discussion, des informations pour dresser un portrait économique et associatif de notre village. Merci de leur réserver un bon accueil.

Kruth 2007





A l'ombre du Schlossberg

RICHESSES PATRIMONIALES DE KRUTH

La DIGITALE POURPRE _ *Digitalis purpurea* L.

D'r FINGERHÜET

Originaire d'Eurasie, cette espèce appartient à la famille des scrophulariacées, dans laquelle on trouve également le Bouillon blanc – *Verbascum thapsus* L. ou la Gueule-de-loup – *Antirrhinum majus* L.

Le genre *Digitalis* comprend 19 espèces, toutes européennes ou méditerranéennes.

La Digitale pourpre – *Digitalis purpurea* L. – tient son nom du latin digitus : doigt, à cause de la forme de sa fleur. C'est l'une des plantes les plus spectaculaires que l'on puisse rencontrer sur le massif vosgien.

La Digitale pourpre est une plante bisannuelle (quelque fois vivace), c'est-à-dire que son développement se réalise sur deux ans. A partir d'une graine, elle forme au sol, la première année, une rosette de feuilles. De cette rosette s'élèvera, la deuxième année, une hampe florale dont la particularité est d'avoir un épis floral terminal dont les fleurs sont toutes situées du même côté.

Sa tige creuse, légèrement poilue et non ramifiée se dresse à une hauteur pouvant atteindre 1 m. Elle porte des feuilles lancéolées.

La floraison se fait de juin à septembre. Les fleurs pendantes, d'une longueur de 5 cm, sont le plus souvent de couleur rouge pourpre (d'où le nom donné à la plante) ponctuées à l'intérieur de taches pourpres avec un halo blanc. La lèvre inférieure est poilue à l'intérieur et sur les bords.

La Digitale pourpre porte quelques fois des fleurs de couleur blanche ou très pâles.

Le fruit, en capsule, contient de nombreuses petites graines rondes de couleur brun pâle.

Vous pouvez la rencontrer sur de vastes surfaces dans des trouées de hêtraies et de sapinières, mais également le long des chemins ou en lisières de forêts.

C'est au XVII^e siècle que l'on découvre les vertus médicinales de la Digitale pourpre. C'est en effet une des plantes tonocardiaques. Les feuilles concentrent, en effet, un principe actif : la digitaline. Son emploi reste strictement médical du fait de la très grande toxicité de la digitaline.



Kruth 2007





A l'ombre du Schlossberg

En Alsace, *Digitalis purpurea* est la plus fréquente des digitales, mais on peut rencontrer deux autres digitales : la Digitale à grandes fleurs et la Digitale jaune.

La Digitale à grandes fleurs – *Digitalis grandiflora* Miller. – est beaucoup plus rare et se situe notamment dans les Vosges à partir de 400 m. Ses fleurs, disposées en épi peu dense, sont jaune pâle, faiblement nervurées de brun rougeâtre à l'intérieur (cf. photographie).

La Digitale jaune – *Digitalis lutea* L. – se rencontre sur des milieux beaucoup plus secs. Ses fleurs de 1,5 à 2 cm sont de couleur jaune pâle à blanchâtre. Les pétales latéraux sont recourbés.

Bernard DESTRIEUX
Technicien



Conservatoire
des Sites Alsaciens
Association reconnue d'utilité publique

Bibliographie

- *La Flore d'Europe Occidentale*
Marjorie BLAMEY, Christopher GREY-WILSON Editions Arthaud - 1991 - 544 P.
- *L'Alsace et les Vosges - Géologie, milieux naturels, flore et faune.*
Yves SELL, J.-P. BERCHTOLD, H. CALLOT, M. HOFF, J.-C. GALL, J.-M. WALTER
Editions Delachaux et Niestlé - 1998 - 352 P.

Pour nous contacter

Maison des Espaces Naturels - Ecomusée - 68190 UNGERSHEIM

Tél. 03 89 83 34 20 - Fax 03 89 83 34 21

E-mail : conservatoire.des.sites.alsaciens.equipe68@wanadoo.fr

Site internet : <http://csa.cren.free.fr>

Crédits photographiques : G. GRUNENWALD et B. DESTRIEUX - CSA.

POUR UNE BONNE QUIÉTUDE

Suite à de nombreuses remarques ou plaintes, il est rappelé que toute utilisation de machines bruyantes (tondeuse, tronçonneuse, scie, pelleuse...) est interdite le dimanche.

Il est aussi souhaité que chacun veille à ne pas incommoder ses voisins par de la musique bruyante, par des cris ou encore par des vrombissements intempestifs et inutiles de voitures, mobylettes ou quads.

N'imposons pas aux autres ce que nous ne voudrions pas que l'on nous fasse à nous-même !

Kruth 2007





Le Conseil Municipal en bref

SÉANCE DU 29 JUIN 2007

PROJET DE LOTISSEMENT AU LIEUDIT « OBERDUNTLEH »

La Société Foncière HUGUES AURELE de Raedersheim, 68190 - 22, rue d'Issenheim, souhaite aménager sous forme de lotissement les terrains sis en zone NAa3, rue du Barrage.

Elle est déjà titrée de promesses de vente sur les parcelles privatives cadastrées N°s 254, 258, 261, 262, 266 et 269 et un généalogiste recherche les héritiers de la parcelle 257.

Elle propose d'acquérir la parcelle communale 265 section 8 d'une contenance de 11,51 ares au prix de 2 000 € l'are tous frais à sa charge.

Après délibération, les élus donnent leur accord pour la signature d'une promesse de vente avec un délai de réalisation de 24 mois et ce sous réserve que la parcelle 257 puisse être acquise par l'acheteur. Au-delà, le prix de vente sera révisé.

FRENZ

Monsieur le Maire rappelle la demande de M. et M^{me} TROMBINI, 1, rue des Alpes à KRUTH, souhaitant acquérir une surface d'environ 10 ares de la parcelle 137, propriété de la Commune et située en zone NDC en face de leur terrain (section 11 parcelle 88). Ils projettent d'y entreposer du bois. Afin de se faire une idée plus précise les élus se sont rendus sur place.

Après délibération, le Conseil Municipal décide de ne pas donner son accord pour cette vente car le POS va être modifié en PLU et les zonages seront peut-être modifiés.

DEVENIR DU BÂTIMENT POSTE

La Poste ayant résilié son contrat de location depuis le 31 mars 2007, il convient de décider du devenir du bâtiment. Les élus se sont rendus sur les lieux. La question de la vente ou de la location est posée.

Après délibération, les élus, ne voyant pas l'utilité de garder ce bâtiment communal décident de le vendre.

Les comptes-rendus des réunions sont affichés et peuvent être consultés sur le panneau situé dans le couloir de la Mairie huit jours après la séance.

LE TRAFIC FERROVIAIRE EN PÉRIODE ESTIVALE

A partir du 9 juillet, le trafic ferroviaire entre Thann et Kruth sera interrompu et ceci jusqu'au 1^{er} septembre 2007. D'importants travaux sont réalisés sur la ligne Thann-Kruth : notamment la démolition du tunnel situé à proximité de l'arrêt Thann-Nord. Ces travaux marquent le point de départ de la première phase de travaux du tram-train et entraînent la suppression de quelques trains entre Mulhouse et Thann ainsi que la mise en place de cars qui assurent la desserte Kruth-Thann avec des horaires adaptés jusqu'à Thann et des correspondances TER.

Les horaires sont affichés dans la gare.

Quant aux départs et aux arrivées, ils s'effectueront à partir de la gare de Kruth (les horaires des cars tenant compte de la circulation sur la RN 66).

Kruth 2007





DEVENIR ASSISTANTE MATERNELLE AGRÉÉE, ET SI JE ME LANCAIS ?

L'Assistante Maternelle est une personne agréée par le Président du Conseil Général, qui accueille à son domicile régulièrement ou de façon occasionnelle des enfants contre rémunération. L'agrément, obligatoire, est un gage de respect des normes minimales sur le plan de la sécurité, de la santé et de l'épanouissement des enfants.

Pour obtenir l'agrément, vous devez :

- Présenter les garanties nécessaires pour accueillir des mineurs dans des conditions propres à assurer leur développement physique, intellectuel et affectif.
- Passer un examen médical dont l'objet est de vérifier que votre état de santé ainsi que celui de votre entourage vous permet d'accueillir des enfants.
- Disposer d'un logement dont l'état, les dimensions et l'environnement permettent d'assurer le bien-être physique et la sécurité des enfants que vous accueillerez (compte tenu de l'âge et du nombre d'enfants).

Conseil Général - Service de la Petite Enfance - Hôtel du Département
7, rue Bruat - BP 351 - 68006 Colmar Cedex - Tél. 03.89.22.68.01 - Fax 03.89.41.38.24

AIDE AUX ANIMAUX

Vous avez trouvé un animal. Contactez la Mairie ou la Gendarmerie.

Si l'animal est tatoué, appelez le fichier central canin ou félin :

Chiens : 01.49.37.54.54 / Chats : 01.55.01.08.08.

Si l'animal n'a pas de tatouage, il a peut-être une puce électronique sous la peau.

Pour en lire son numéro, rendez-vous chez un vétérinaire.

Fichier d'identification électronique : 01.55.01.08.08.

Chevaux volés : 02.33.83.53.53.

Vous avez trouvé un oiseau blessé ou tombé du nid :

Ligue pour la Protection des Oiseaux : 05.46.82.12.34.

Union Française des Centres de Soins : www.uncs.org

Vous êtes témoin d'un acte de maltraitance sur un animal :

Fondation Assistance aux Animaux : 01.40.67.10.04.

SPA Service enquêtes : 01.43.80.40.66.

Pour tous renseignements : Confédération des SPA de France 04.78.38.71.85.

www.spa-france.asso.fr

« ALLÔ SENIORS 68 » UN NUMÉRO DE TÉLÉPHONE UNIQUE

Ce service, entièrement gratuit, poursuit depuis quatre ans sa mission d'information et d'orientation de la population sur tous les sujets concernant les préoccupations des seniors. **Loisirs, transports, questions juridiques et administratives, santé, téléalarmes, hébergement-logement, soutien à domicile, prestations sociales... tous les sujets sont traités !** Objectivité et exhaustivité sont les maîtres mots qui régissent son fonctionnement.

L'équipe, spécialement formée en gérontologie, informe sur l'ensemble des services existants dans le Département. Elle présente toutes les possibilités qui s'offrent aux seniors et les aide à trouver le bon interlocuteur en fonction de leur situation.

Pour toutes questions ou pour recevoir gratuitement la plaquette d'information :

L'équipe d'Allô Seniors est à votre disposition du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h au 03 89 32 78 88. Site Internet d'Allô Seniors : www.alloseniors.fr

Posez vos questions en direct à l'adresse électronique suivante info@alloseniors.fr





Le Souvenir Français

Aucune justice n'est possible pour les morts, mais si nous ne pratiquons pas le Devoir de Mémoire, ils mourront une seconde fois. Cette phrase résume à elle seule, la raison d'être du Souvenir Français.

HISTORIQUE DE CETTE ASSOCIATION

Le passé : C'est en 1887 qu'un professeur alsacien Monsieur Xavier NIESSEN, crée le Souvenir Français dont le nom traduit à lui seul, la volonté de constituer un trait d'union entre tous les Français. Le développement de l'Association est tel que son action est reconnue d'utilité publique le 1^{er} février 1906.

Ses missions sont au nombre de trois :

- La transmission des valeurs de la République aux générations successives en leur inculquant, par le maintien du Souvenir de ces morts, un idéal d'amour pour la Patrie.
- Conserver la mémoire de celles et de ceux morts pour la France, ou qui l'ont servie dans la gloire ou dans l'ombre.
- Entretenir les tombes et les monuments élevés à leur mémoire en France et hors de France, qu'ils soient connus ou inconnus.

Le présent : En France, le Souvenir Français compte 200.000 membres actifs regroupés en 1.600 comités qui recouvrent la totalité du territoire national. Dans notre département du Haut-Rhin 19 comités œuvrent pour cette noble cause.

L'avenir : Plus le temps passe, plus le souvenir risque de s'estomper. Il ne doit pas en être ainsi, le Souvenir Français devra être le gardien de la mémoire collective. Les anciens combattants qui ont tant donné à notre pays disparaîtront, mais le souvenir de leurs associations dont chacune traduit une page de notre histoire nationale doit demeurer vivant.

Pour atteindre ces objectifs le Souvenir Français aura toujours besoin du concours désintéressé de toutes celles et ceux qui accepteront de rejoindre ses rangs quelles que soient leurs opinions politique, religieuse ou philosophique, comme le font Valérie et René CLAUSSE, au sein de notre village, dignes successeurs de Monique et André JEANDEL. Les 15 communes du Canton disposent d'un délégué.

Le comité de Saint-Amarin est dynamique. De nombreuses initiatives sont à son actif : la rénovation du cimetière militaire, celle de la stèle du Schafert entre autres...

Merci aux habitants de la Commune, lesquels, grâce à leurs dons, ont participé à la restauration du cimetière militaire et de la stèle du Schafert, à la Commune de Kruth pour sa participation financière, à Christian, l'ouvrier communal, pour son aide, à M. et M^{me} SIFFERLEN de la ferme-auberge du Schafert qui ont offert des repas lors de la restauration de la stèle et à MM. BARKO, BINDER, HAMICH et LUTTRINGER pour leur disponibilité et bénévolat.

« À NOUS LE SOUVENIR, À EUX L'IMMORTALITÉ »

Siège : Souvenir Français - 19, rue de Ranspach - 68550 SAINT-AMARIN

Site Internet souvfrancais-stamarin.com

La quête annuelle aura lieu à Kruth à partir du mois d'août.



Kruth 2007





Règles

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (CNIS) : PERSONNES MAJEURES ET MINEURS ÉMANCIPÉS

Définition : La carte nationale d'identité sécurisée (CNIS) permet à son titulaire de certifier de son identité, même lorsqu'elle est périmée, sous réserve dans ce cas, que la photo soit ressemblante.

ATTENTION : le renouvellement et la première demande de CNIS suivent la même procédure, sauf que pour une première demande, il faut un extrait d'acte de naissance.

Bénéficiaire : Le demandeur doit être de nationalité française. **Durée de validité** : 10 ans. **Coût** : Gratuit. **Dépôt de la demande** : La demande doit être déposée auprès de la Mairie du lieu de domicile. Il est obligatoire de se présenter personnellement pour déposer une demande et recueillir l'empreinte digitale de l'index gauche.

Pièces justificatives à fournir :

- **deux photographies d'identité identiques**, récentes et parfaitement ressemblantes, de face, tête nue (format 35 mm x 45 mm).

- **un justificatif d'état civil** :

- . extrait d'acte de naissance comportant l'indication de la filiation du demandeur
- . ou le livret de famille tenu à jour.

- **un justificatif de domicile ou de résidence**, à son nom, parmi les documents suivants : avis d'imposition ou de non imposition, ou quittance de loyer ou facture d'électricité ou de gaz, ou facture de téléphone fixe ou portable, ou titre de propriété ou attestation d'assurance du logement.

- **l'ancienne CNIS en cas de renouvellement**

- **un justificatif de nationalité française**

• si le demandeur est né en France ou l'un au moins de ses parents est né en France, un extrait de son acte de naissance qui comporte les dates et lieux de naissance de son (ses) parent(s) ou le livret de famille tenu à jour peuvent suffire,

en cas contraire :

• le demandeur doit produire un document attestant qu'il possède bien la nationalité française par exemple :

- . la déclaration d'acquisition de la nationalité française,
- . le décret de naturalisation,
- . le décret de réintégration dans la nationalité française,
- . le certificat de nationalité.

(Source : Ministère de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire)



UN DRÔLE DE BOULIMOULI EN PRÉPARATION AU LAC !

OUVER'THUR

Après trois ans d'absence au lac de Kruth-Wildenstein, l'Association Ouver'Thur sera de retour sur le site les 25 et 26 août prochains avec une création théâtrale comique sur le thème des vacances : « Coquillages, crustacés et boulimouli ».

« Vacances... Ce mot résonne dans les mémoires de chacun. Des images, des odeurs, des musiques nous traversent... C'est une plongée dans ces souvenirs que nous proposent les comédiens d'Ouver'Thur en composant une galerie de portraits tour à tour drôles ou émouvants » raconte Virginie FOISY comédienne et coordinatrice du projet. Mise en scène : Isabelle RUIZ.

Une semaine explosive attend donc les comédiens pour le plus grand plaisir des spectateurs qui auront au choix quatre représentations : les 25 et 26 août à 18 h à la salle Saint-Wendelin pour les frileux ou ceux qui ont prévu autre chose le soir, à 21 h au bord du lac pour ceux qui veulent profiter du magnifique paysage. Un spectacle tout public à ne pas manquer. Anecdotes de vacances pour spectateurs vacanciers : la rencontre promet d'être pétillante !

Kruth 2007





Calendrier des collectes d'ordures

PLANNING d'AOÛT à DÉCEMBRE 2007 des COLLECTES à KRUTH

AOÛT

Mardi 7	Ordures ménagères
Vendredi 10	Ordures encombrantes
Mardi 14	Ordures ménagères
Mardi 21	Ordures ménagères
Mardi 28	Ordures ménagères

SEPTEMBRE

Mardi 4	Ordures ménagères
Mardi 11	Ordures ménagères
Vendredi 14	Métaux
Mardi 18	Ordures ménagères
Mardi 25	Ordures ménagères

OCTOBRE

Mardi 2	Ordures ménagères
Mardi 9	Ordures ménagères
Vendredi 12	Ordures encombrantes
Mardi 16	Ordures ménagères
Mardi 23	Ordures ménagères

NOVEMBRE

Mardi 6	Ordures ménagères
Vendredi 9	Ordures encombrantes
Mardi 13	Ordures ménagères
Mardi 20	Ordures ménagères
Mardi 27	Ordures ménagères

DÉCEMBRE

Mardi 4	Ordures ménagères
Vendredi 7	Métaux
Mardi 11	Ordures ménagères
Mardi 18	Ordures ménagères
Jeudi 27	Ordures ménagères

Les dates à retenir

Kruth 2007

AOÛT

Dimanche 5	Ski-Club Kruth	Fête du bûcheron
Dimanche 12	Patrimoine et Emploi	Les tailleurs de rêves du Schlossberg
Samedi 25	Ouver'Thur	Théâtre au lac de Kruth-Wildenstein
Dimanche 26	Ouver'Thur	Théâtre au lac de Kruth-Wildenstein

SEPTEMBRE

Dimanche 9	Ski-Club Kruth	La grimpe du Frenz
Dimanche 16	Patrimoine et Emploi	Les tailleurs de rêves du Schlossberg

OCTOBRE

Dimanche 28	APP Kruth	Matinée grosses truites
Dimanche 28	Amis de la Haute-Thur	Concours de belote
Dimanche 21	Chorale	Fête patronale
Du lundi 29/10 au vendredi 2/11	Association Familiale	Centre de Loisirs Sans Hébergement

NOVEMBRE

Dimanche 11	Commune	Armistice
Dimanche 18	Musique Municipale	Sainte Cécile
Samedi 25	Ski-Club Kruth	Talents de montagnards
Dimanche 26	Ski-Club Kruth	Talents de montagnards

DÉCEMBRE

Samedi 1 ^{er}	Chorale	Quête
Dimanche 2	Chorale	Quête
Dimanche 9	Commune	Noël des personnes âgées
Samedi 15	Musique Municipale	Concert





BÛCHER DE LA CLASSE 1989 - 2009